

Le sous-secrétaire d'Etat de l'éducation nationale

Arrête :

Sont admis à l'école normale d'éducation physique, pour l'année scolaire 1933-1934, les candidats et candidates à la seconde partie du professorat d'éducation physique ci-après désignés :

*Elèves boursiers.*

MM. Paganet, Cassagne, Demessine, André, Lambert, Poggi, Eschenbrenner, Stéché, Marchard, Raynaud, Goy, Aubeume, Dessendier, Lathulle, Guimier, Grenier.

Mlles Bonel, Olive, Coutiau, Fromental, Monalon, Lemaî, Gasnot, Caffort, Jung, Cheyrouze, Thomas, Andrieu (Marguerite).

*Elèves auxiliaires.*

MM. Dufarre, Legris, Pierre, Robert, Surrel.  
Mlles Le Douf, Bazet, Cazenavo, Commelgues, Huguenin.

Fait à Paris, le 22 octobre 1933.

H. DUCOS.